



## Modalités d'accueil :

ALSH ouvert pour les **ENFANTS de 3 ans (anniversaire des 3 ans) et scolarisés en école maternelle à 11 ans (jusqu'à l'anniversaire des 12 ans)**, répartis en 2 groupes (maternels et élémentaires) et encadrés par des animateurs diplômés selon un quota réglementaire.

➤ Accueil les **VACANCES SCOLAIRES** :

en formule **accueil à la journée**  
entre 8h et 9h jusqu'à 12h et  
de 14h à 17h

**avec possibilité d'options** :- accueil du matin de 7h30 à 8h (si minimum 3 inscrits)  
- accueil et restauration de 12h à 14h  
- accueil du soir de 17h à 18h15 (si minimum 3 inscrits)

en formule **accueil à la journée avec « sortie »**  
**+ repas tiré du sac**  
entre 8h et 9h jusqu'à 17h  
**UNIQUEMENT les JOURS de SORTIE**  
**horaires variables** voir le programme d'activités  
**journée sortie réservée aux enfants inscrits au**  
**moins 1 journée avant la sortie**

**avec possibilité d'options** :- accueil du matin de 7h30 à 8h (si minimum 3 inscrits)  
- accueil du soir de 17h à 18h15 (si minimum 3 inscrits)

**Merci de bien vouloir respecter ces horaires** pour garantir un accueil dans les meilleures conditions possibles.

Des dérogations d'horaires peuvent être accordées, en accord avec l'équipe de direction, à condition de ne pas perturber le fonctionnement général.



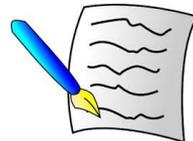
## → INFOS PRATIQUES

**GOÛTER et BOISSON** de l'après-midi à emporter dans un sac au nom de l'enfant

**TENUE VESTIMENTAIRE** à adapter selon activité, météo ou sortie.

**JOUETS PERSONNELS** interdits sauf doudous pour la sieste.

**MÉDICAMENTS** : pour administrer un traitement, obligation de transmettre l'ordonnance médicale et les médicaments avec la notice dans leur boîte d'origine  
**avec le nom de l'enfant inscrit sur chaque boîte.**



## Modalités d'inscriptions :

### → CONDITIONS

- Possibilité d'inscrire votre enfant à la journée (sauf journée sortie), dans la limite des places disponibles.
- **Les inscriptions se font uniquement sur l'espace famille** durant les dates indiquées ci-après.
- Une pénalité de 5€ sera appliquée pour tout dépassement du cadre horaire.
- **PAS D'ANNULATION POSSIBLE sauf en CAS DE FORCE MAJEURE**  
**justificatif à fournir dans un délai de 48h , délai de carence de 2 jours d'absence consécutifs**
- **Pour valider une inscription**, il faut impérativement remplir la feuille d'inscription par période et la signer. Votre signature constitue un engagement. Aucune inscription possible par téléphone.
- Constituer un dossier d'inscription de votre enfant avec les documents obligatoires !  
**Signaler tout changement de situation, d'adresse, téléphone**

### → DOCUMENTS OBLIGATOIRES à fournir

1. Attestation d'assurance scolaire de l'année en cours
2. Document CAF ou autre indiquant le **quotient familial du payeur**
3. La fiche d'inscription remplie recto-verso et signée
4. La fiche sanitaire remplie recto-verso et signée
5. La fiche sanitaire de liaison annexe si votre enfant est en situation de handicap ou tout autre situation nécessitant des besoins particuliers



les **formulaire 3. / 4. et 5.** sont disponibles sur l'espace famille, sur le site [www.ville-bischheim.fr](http://www.ville-bischheim.fr)  
ou sur papier à la structure

- PAIEMENT : la facture mensuelle est envoyée par le Trésor Public aux familles et doit être payée directement au Trésor Public



### → PARTICULARITÉS

#### ➤ **VACANCES :**

toute absence doit être signalée le matin avant 9h

**PAS D'ANNULATION POSSIBLE sauf en CAS DE FORCE MAJEURE**

**( justificatif à fournir dans un délai de 48h, délai de carence de 2 jours d'absence consécutifs )**

#### ➤ **RESTAURATION et GARDERIE du MATIN ou du SOIR :**

possibilité de rajouter ou enlever 48h avant au plus tard et à signaler le matin avant 9h

la garderie (matin/soir) ne pourra avoir lieu que s'il y a un minimum de 3 enfants inscrits

**TOUTE ANNULATION/ABSENCE NON JUSTIFIÉE = PÉRIODE FACTURÉE**



# Accueil de Loisirs At Home

## INSCRIPTIONS 2020/2021



**DATES D'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS  
SUR L'ESPACE FAMILLE UNIQUEMENT**  
(dans la limite des places disponibles)

### Périodes de vacances

### Dates d'inscription

<b>Vacances de la Toussaint 2020</b> du 19/10/20 au 30/10/2020	Inscriptions sur l'espace famille du 28/09 au 30/09/2020
<b>Vacances de Noël</b> du 21/12/20 au 01/01/2021	Structure fermée
<b>Vacances d'Hiver 2021</b> du 22/02/21 au 05/03/2021	Inscriptions sur l'espace famille du 25/01 au 27/01/2021
<b>Vacances de Printemps 2021</b> du 26/04/21 au 07/05/2021	Inscriptions sur l'espace famille du 29/03 au 31/03/2021
<b>Vacances d'été 2021</b> session de juillet du 07/07 au 30/07/21 session d'août du 02/08 au 20/08/21	<b>Bischheim</b> et <b>Hors Bischheim</b> : Renseignez vous dans la structure à partir du mois d'AVRIL 2021

**Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.**

**ATTENTION** pensez à inscrire votre (vos) enfant (s) sur l'espace famille pendant les dates d'inscriptions !!!

**Pour tout renseignement vous pouvez joindre le  
03.88.81.49.85 ou le 06.70.75.40.82**





## TARIFS 2020/2021

TARIFS MERCREDI ou VACANCES	À la journée		À la journée avec « <b>SORTIE</b> »	
	Tarif	Tarif habitant Bischheim*	Tarif	Tarif habitant Bischheim*
<b>Année scolaire 2020-2021</b>				
Quotient Familial ≤ 500 €	9,00 €	5,00 €	13 €	9,00 €
Quotient Familial de 501 à 750 €	10,10 €	6,10 €	14,10 €	10,10 €
Quotient Familial de 751 à 999 €	11,20 €	7,20 €	15,20 €	11,20 €
Quotient Familial > 999 €	12,30 €	8,30 €	16,30 €	12,30 €
Restauration 12h à 14h (garderie comprise)	6,20 €	5,60 €	Pique-nique à fournir par la famille	Pique-nique à fournir par la famille
Accueil PAI sans repas de 12h à 14h	2,00 €	2,00 €	Pique-nique à fournir par la famille	Pique-nique à fournir par la famille
Forfait garderie du matin de 7h30 à 8h	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Forfait garderie du soir de 17h à 18h15	2,20 €	2,20 €	2,20 €	2,20
Une pénalité de 5 € sera appliquée pour tout dépassement du cadre horaire de l'Accueil de Loisirs				
* la Ville prenant en charge la différence				